

en chef de l'Air Miller, le lieutenant-général Geoffrey Walsh, le vice-amiral H. S. Rayner. Où sont-ils maintenant? Ils sont rejetés. Ils étaient utiles au ministre de la Défense lors du lancement de son projet. Ils ont accepté le Livre blanc. Ils ont entrepris le programme d'intégration. Après avoir épuisé toutes leurs ressources, le ministre les a jetés au rebut. Il a eu recours à leur compétence, à leurs lumières et à leur aide. Il a été reconnaissant pendant quelque temps et l'a dit. Mais dès que ces hommes lui ont crié «Ralentissez. Nous ne sommes pas encore prêts pour l'unification» il a répondu: «Sortez.» Voilà ce que le ministre a fait à ces hommes qui l'ont aidé à une époque où il avait vraiment besoin d'aide.

Qui l'aide à présent? Pas même le premier ministre. Je continue à citer l'article de 1966:

A la fin de juillet, quatre amiraux, trois maréchaux de l'Air et deux généraux avaient quitté le service, dont quelques-uns grâce à un boni de retraite prématurée. Par suite d'aussi nombreuses vacances au sommet de la hiérarchie, M. Hellyer pouvait donc ajouter à la canadienisation de nos forces armées en nommant un chef d'état-major de la défense. Pour remplir ce poste, il a eu la chance de disposer d'un officier canadien-français fort respecté, en la personne du général Jean Allard.

Le point de vue du général Allard rejoignait celui de M. Hellyer. Il a la réputation d'estimer que seuls les régiments de pure origine canadienne doivent conserver leur identité car, à son avis, les autres, dont l'histoire est entachée d'éléments étrangers, n'ont rien à perdre de canadien dans le processus d'unification.

Telle est l'opinion objective de M. Terence Robertson sur le fondement du programme en question. Il ne s'est pas fait faute de l'exprimer. Cet homme compte de nombreuses années d'expérience, il connaît bien les rouages fédéraux et est un familier du premier ministre, envers qui il a beaucoup de respect; en outre, il a sûrement dû avoir des entretiens avec le ministre de la Défense nationale ou, à tout le moins, avec le personnel de ce dernier, car dans son article, il parle en connaissance de cause. Il nous indique le véritable motif de cette initiative de ministre de la Défense nationale.

L'idée du ministre est de canadianiser nos forces. Il veut abolir la tradition, oublier le passé, effacer ensuite le souvenir de la bataille d'Ypres et de la crête de Vimy; il veut oublier le débarquement sur les plages de la Normandie en 1944, Dieppe, Hong-kong, et repartir à Zéro. Le ministre déclare: «Faisons disparaître la Marine royale du Canada, faisons disparaître de partout le mot «royal». Il affirme: Canadianisons nos forces.» Et pourtant, comme je l'ai souvent dit, ce pays a une histoire et une tradition admirables vieilles de plusieurs siècles. Tous les groupes nationaux

qui ont vécu sur notre sol ont participé à cette tradition, aux sacrifices qui ont contribué à édifier ce pays, à maintenir notre indépendance, ainsi que l'indépendance et la liberté des pays libres de l'univers contemporain. Tout cela se fonde sur les forces que le ministre veut maintenant modifier et pour lesquelles il a apparemment peu de respect.

Le ministre désire supprimer tout ce qui, depuis toujours, tient à cœur aux militaires. Pourquoi abolir la Marine royale du Canada ou changer l'uniforme de ses membres? Somme toute, ceux-ci consentent à sacrifier leur vie en cas d'urgence. On devrait alors leur permettre de conserver ce qu'ils considèrent comme un élément de leur vie. N'est-ce pas la même chose pour le corps d'Aviation royal canadien, pour ces aviateurs qui risquent volontairement leur vie? Même en temps de paix, certains meurent au service de leur pays; j'ignore combien nous avons perdu de pilotes depuis 10 ou 15 ans. Ces hommes sont prêts à sacrifier leur vie en temps de guerre. Pourquoi ne pourraient-ils pas conserver le titre de leur service: Corps d'aviation royal canadien, et leur uniforme?

On peut en dire autant de l'armée et de tous nos régiments illustres. Quarante-huit bataillons d'infanterie canadiens se sont battus à Vimy, combat que nous avons commémoré il y a quelques jours. L'illustre 22^e régiment y a participé. Quarante-sept autres bataillons étaient là, et ils ont tous escaladé la crête de Vimy en deux vagues d'assaut, 15,000 hommes dans la première et 15,000 dans la seconde. Ces bataillons ne sont-ils pas en droit de garder leurs traditions? Bien sûr que oui.

Monsieur le président, j'ai consigné maintenant à ce document historique, le hansard canadien, la véritable raison, selon M. Terence Robertson, pour laquelle on a élaboré et entrepris d'appliquer le programme d'unification du ministre de la Défense nationale. Maintenant nous savons pourquoi le premier ministre a poussé le ministre à aller de l'avant avec ce programme; en fait, l'idée vient du premier ministre qui approuve la façon de procéder du ministre de la Défense nationale.

(Rapport est fait de l'état de la question).

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, pourrais-je demander au leader de la Chambre, quel qu'il soit, si nous allons passer à d'autres mesures inscrites au nom du gouvernement, demain, ou si nous allons fournir aux partisans du gouvernement une autre occasion de parler de l'unification?